

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2015-2016

AG.1516.003 APD.1516.049

EN ACTION POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année 2015-2016 est sans contredit une année caractérisée par la mobilisation. Ce troisième et dernier rapport annuel du mandat 2013-2016 reflète donc cette période où une place prépondérante a été accordée dans notre quotidien aux travaux associés aux négociations nationales. Non seulement nous avons mené une lutte pour obtenir un contrat de travail comportant des gains réels, mais nous avons aussi combattu les mesures d'austérité imposées par le gouvernement libéral tout au long de l'année.

Nos efforts nous ont permis d'entériner, après plus de seize mois de négociation, l'entente de principe conclue avec le gouvernement du Québec et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF). Nous en convenons, ce n'est pas l'entente du siècle. Nous méritions mieux. Mais nous avons tout de même fait des gains qui contribueront à l'amélioration des conditions de travail des profs et celles d'apprentissage des élèves. Toutefois, une des plus grandes avancées que nous avons faites cette année demeure sans conteste le fait que nous ayons réussi à faire réapparaître l'école publique dans le radar des enjeux politiques et sociaux.

En effet, grâce à notre très forte mobilisation et à notre solidarité, nous avons réussi

à sensibiliser les parents et la population en général aux enjeux liés à l'école publique. C'est ainsi que nous pourrons veiller, ensemble, à ce qu'elle remplisse sa mission première : instruire dans un milieu éducatif sain. Nous avons défendu, bec et ongles, le principe d'égalité des chances pour tous. Les parents ont poursuivi avec encore plus d'ardeur le mouvement des chaînes humaines autour des écoles, mouvement qu'ils avaient déjà entamé l'année précédente; ils se sont aussi joints à nous pour descendre dans la rue, nous appuyant et défendant l'école publique. La visibilité de nos actions et de notre combat a été sans précédent dans les médias. Nous avons contribué, disons-le sans modestie, au lancement d'un véritable mouvement social pour la défense de tous les services publics. Nous pouvons en être fiers!

Les pages qui suivent font état des principaux dossiers traités au cours de l'année, liés au plan d'action triennal adopté par l'Assemblée des personnes déléguées (APD), lors de sa réunion ordinaire du 12 novembre 2013. Ce plan fixait quatre objectifs prioritaires centrés sur notre mission première de défendre la condition enseignante. Ces objectifs consistent à informer les membres de leurs droits pour en assurer le respect, à soutenir les équipes syndicales en valorisant leur travail, à accroître la participation des membres et à encourager la relève. À ces priorités politiques s'ajoutent deux cibles internes visant, d'une part, l'organisation efficace du travail en collaboration avec le personnel-conseil et le personnel de soutien et, d'autre part, le développement du sentiment d'appartenance des employés à l'organisation syndicale.

Dans ce rapport annuel, les membres du Conseil d'administration (CA) de l'Alliance, le plus gros syndicat local d'enseignantes et d'enseignants au Québec, rendent compte des moyens qui ont été mis en œuvre au cours de cette dernière année de leur mandat triennal pour atteindre ces objectifs.

Le saviez-vous ?

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, comptant 8 908 membres, est le plus gros syndicat local d'enseignantes et d'enseignants au Québec.





Grande manifestation nationale qui a eu lieu le 30 septembre 2015, lors de la première journée de grève.

PRINCIPALES ACTIVITÉS LIÉES AUX OBJECTIFS PRIORITAIRES INSCRITS DANS LE PLAN TRIENNAL DU CA POUR 2013-2016

INFORMER ET DÉFENDRE LES MEMBRES

En tête du mandat syndical, la défense des membres passe nécessairement par la négociation de nos conditions de travail et l'application des conventions collectives. À cet égard, notre quotidien est composé de représentations individuelles et collectives pour la défense des droits des membres et pour corriger les pratiques douteuses dans les établissements. La présence des membres du CA dans les établissements consiste à poser des gestes concrets afin d'assurer un niveau d'harmonie nécessaire à l'exercice de notre profession et de favoriser le règlement rapide des problèmes. Une équipe de conseillères et de conseillers travaille de concert avec le CA pour répondre aux différentes demandes de renseignements et d'interventions de la part des membres qui font face à des problèmes d'application de la convention, de respect de leurs droits ou de relations professionnelles dans leur milieu de travail.

L'Alliance a la responsabilité d'interpeller les autorités de la commission scolaire, lorsque la situation le requiert, afin qu'elles interviennent auprès des directions d'établissement qui ne respectent pas la convention collective, qui l'appliquent mal ou encore qui nuisent au climat de travail dans lequel les membres évoluent.

UNE ANNÉE D'ACTION-MOBILISATION

L'année 2015-2016 a été une année très importante sur le plan de la mobilisation, dans le contexte des négociations de notre entente nationale. Cette remarquable mobilisation, qui a été intense tout au long de l'année, s'est concrétisée par une énorme participation des membres de l'Alliance aux nombreuses actions, toutes réalisées avec détermination et conviction : activités de solidarité, piquetage, manifestations multiples, ainsi que cinq journées de grève (30 septembre, 28 octobre, 9, 10 et 11 décembre).

L'Alliance a également organisé des opérations particulières, comme l'occupation des bureaux du CPNCF, le blocage des portes de la CSDM, la pose de bannières sur des viaducs, la visite aux députés, le comité d'accueil pour le ministre Blais dans une école primaire ainsi que la perturbation d'une rencontre du ministre Blais à la Chambre de commerce de Montréal. À cela se sont ajoutées des participations aux actions et manifestations organisées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge).

L'Alliance s'est également unie aux quatre autres syndicats représentant les employés de la CSDM pour former l'Intersyndicale-CSDM, afin de dénoncer d'éventuelles suppressions de dizaines de postes, toutes catégories d'emplois confondues, dont plusieurs qui impliquaient une perte de services directs à l'élève. Notre regroupement intersyndical a fait plusieurs représentations aux réunions du Conseil des commissaires et des



Les membres de l'Alliance et du SEPI lors de l'occupation des bureaux du CPNCF le 10 décembre dernier.



© Didier Hélie

Les membres de l'Alliance devant le bureau du député libéral de Laurier-Dorion, Gerry Sklavounos, lors de l'opération *Le lundi des coupables*, le 16 novembre 2015.

manifestations ont été tenues à la CSDM, les 20 et 26 avril ainsi que le 11 mai, où une importante chaîne humaine a entouré tout le siège social de la CSDM, en guise de geste symbolique de protection des postes et des services aux élèves.

CONVENTION COLLECTIVE LOCALE

En raison de son projet de « transformation organisationnelle », dans lequel la CSDM a investi beaucoup de temps et de ressources, et compte tenu de l'énergie et des efforts consacrés à la mobilisation et aux négociations de notre entente nationale, moins de temps a été consenti à la négociation de notre *Convention collective locale*. De plus, la CSDM refuse pour l'instant de poursuivre la négociation de celle-ci, tant que les textes finaux de notre entente nationale ne seront pas approuvés. Nous considérons qu'il s'agit là d'un prétexte de la part de la partie patronale, puisque la majorité des points soulevés en négociation locale ne sont pas affectés par l'entente nationale.

MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE

Au cours de l'année, l'Alliance et la CSDM se sont entendues pour modifier des articles de notre *Convention collective locale* afin d'adopter un nouveau calendrier 2016-2017. Les modifications apportées, acceptées en Assemblée d'unité de

négociation-CSDM le 22 mars, ont tenu compte des résultats d'une consultation concernant le calendrier triennal que nous avons menée en 2014-2015 auprès des membres de l'Alliance. La proposition soumise à la CSDM reflétait également notre volonté de représenter l'ensemble des secteurs.

REPRÉSENTATION AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES ET ALLIÉS

PARENTS

Au cours de la dernière année, l'Alliance a échangé avec le Comité de parents de la CSDM et collaboré avec lui dans les dossiers de la Coalition pour les écoles saines et des coupes budgétaires à la CSDM. Le Comité de parents a aussi été sensibilisé à nos revendications concernant la négociation nationale et nous a appuyés à plusieurs égards pour la défense de l'école publique.

INTERSYNDICALE-CSDM

Cette année, l'immense collaboration avec les collègues des quatre autres syndicats représentant le personnel de la CSDM (APPA, SPPMEM, ACEDM et le SNEE) s'est grandement intensifiée. Non seulement elle s'est poursuivie durant la négociation lors d'actions communes, lors de mobilisation et dans le dossier de la Coalition pour les écoles saines, mais aussi pour dénoncer collectivement les coupes de postes dans le cadre de la transformation organisationnelle et du retour à l'équilibre budgétaire de la CSDM. L'Alliance a participé à une réunion des membres de l'APPA et elle a invité les présidences de l'APPA, du SPPMEM, de l'ACEDM et du SNEE à faire une présentation à ses membres en APD. Cette solidarité entre les différents

syndicats représentant les employés de la CSDM est porteuse pour la défense des droits de tous leurs membres, et pour la défense de l'école publique montréalaise en particulier.

COALITION POUR LES ÉCOLES SAINES

Au cours de la dernière année, le comité de vigie de cette coalition, composée notamment de membres de l'Intersyndicale-CSDM et du Comité de parents, s'est réuni pour discuter des problématiques particulières vécues par le personnel dans différents établissements et pour s'assurer du suivi de la CSDM dans ce dossier. Ont aussi été tenues d'importantes discussions portant sur des questionnaires santé, sur l'implication de la Direction de la santé publique et sur la communication entre la CSDM et les syndicats; communication essentielle dans ce dossier, puisqu'il qui touche directement la santé, la sécurité et les conditions de travail au quotidien du personnel et celles d'apprentissage des élèves de la CSDM.



© Yves Parenteau

Des militants ont réservé une surprise au ministre François Blais, lors de sa visite à l'école Saint-Jean-de-Mattha, le 15 janvier 2016.



© Alliance

Mouloud Djennadi et la présidente du CE de l'école Félix-Leclerc, en conférence de presse, ont forcé la CSDM à fermer l'école durant trois jours pour protester contre la mauvaise qualité de l'air et les mesures de santé et sécurité insuffisantes lors de travaux majeurs effectués à l'édifice.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA

Des représentants de l'Alliance siègent à ce comité, composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (HDAA), afin de témoigner du manque criant de services, des conditions de travail des profs et d'apprentissage des élèves, également afin de dénoncer les situations d'intégration sauvage des élèves HDAA en classes ordinaires, ou l'intégration sans services suffisants pour soutenir leur réussite. Cette grande collaboration avec ces parents s'étend aussi à la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers.

AUTRES COALITIONS, COMITÉS ET RÉSEAUX

L'Alliance a participé activement aux actions et manifestations menées par la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics, surtout en ces temps où le gouvernement persiste à imposer des mesures d'austérité qui mettent en péril l'avenir de nos services publics. Dans le même esprit, elle a collaboré avec le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) à l'organisation de la manifestation à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le 1^{er} mai. L'Alliance a aussi souligné la Journée internationale des femmes, le 8 mars dernier, en organisant une soirée au Medley, où plusieurs membres, femmes et hommes, se sont rencontrés pour célébrer le féminisme.

MÉDIAS

En plus des très nombreuses interventions médiatiques (entrevues, reportages, communiqués...) découlant des négociations de la convention collective nationale et des moyens de pression exercés par les membres, auxquelles l'Alliance a grandement contribué, mentionnons les multiples reportages et entrevues qu'elle a initiés sur des dossiers tels que la lutte aux mesures d'austérité, la qualité de l'air des établissements scolaires, la vétusté des édifices et des équipements, les coupes budgétaires en éducation et celles à la CSDM. À cela s'ajoutent aussi toutes nos interventions auprès des commissaires CSDM qui ont assuré une couverture médiatique constante tout au long de 2015-2016. L'apport des membres de l'Alliance, qui ont exprimé leurs opinions par des lettres ouvertes ou en participant à des émissions d'affaires publiques, a assurément contribué à défendre nos positions dans différents dossiers. Bref, une année où les efforts de la FAE combinés à ceux de l'Alliance ont permis d'atteindre des sommets sans précédent, où les positions des enseignantes et enseignants étaient largement diffusées, ce qui nous a permis de faire connaître nos revendications partout au Québec.



© Yves Paretneau

Catherine Renaud en entrevue, lors de la journée de grève du 30 septembre.

VISITES D'ÉTABLISSEMENTS

Tout comme les deux dernières années, les membres dans les établissements ont pu compter sur la disponibilité des membres du CA pour répondre à leurs demandes de rencontre. Malgré une année fort chargée, ces derniers avaient fait, à la fin du mois d'avril, près de 200 visites dans les établissements, ce qui correspond quasi au même



© Yves Parenteau

taux que l'an dernier. Ces visites ont permis d'informer les profs et de soutenir les équipes dans l'animation de la vie syndicale ainsi que dans l'organisation de la démocratie syndicale dans les différents milieux. Les sujets principalement traités cette année concernaient la négociation et la mobilisation afférente, la sentence 8771, l'autonomie professionnelle et le projet de loi 86, ainsi que les difficultés concernant le climat ou les relations de travail.

Au Centre Académique Fournier, des représentations ont été faites afin de changer la notion de fiduciaire pour celle de compte spécial en fidéicommiss. Ce changement de statut permettrait aux membres d'entreprendre à nouveau des démarches auprès de leur direction pour convenir de modalités pour la prise de congé à traitement différé, ce qui n'était plus possible depuis 2009, aucune institution financière n'acceptant d'offrir ce service.

À l'École Peter Hall, deux réunions du Comité de relations de travail (CRT) ont été tenues, au cours desquelles un problème de climat de travail a été soulevé.

INFORMATION SYNDICALE

Dans le contexte de mobilisation et de négociations intenses, l'année a été particulièrement riche en communications de tous ordres.

Le *BIS*, notre bulletin hebdomadaire, et notre site Web ont été les principaux outils utilisés pour transmettre les informations aux membres. Tout au long de l'année, nous avons incité les membres à s'inscrire à notre infolettre,

livrée tous les vendredis par courriel. Malgré cela, environ 1000 membres seulement, sur près de 9000, y sont inscrits.

Les communications plus personnalisées ont été accentuées pour rejoindre rapidement les personnes déléguées et les membres dans des situations spécifiques, surtout en ce qui concerne la négociation nationale et les élections : courriels aux délégués, envois postaux des convocations aux AUN et des bulletins de vote, etc. Concrètement, 70 courriels ou infolettres ont été envoyés aux personnes déléguées, dont plus de la moitié concernaient les négociations, ce qui correspond à 30 447 envois. Le Comité diversité et identité – LGBTA a aussi envoyé des infolettres aux quelque 300 membres du Réseau des alliés, qui contenaient des informations, des références à des émissions de télévision, des sites Internet, des événements et autres ressources, et présentaient des activités faites par les profs dans leur école concernant la lutte contre l'homophobie et l'intimidation.

Tous ces moyens de communication ont été complétés par la diffusion de Fiches syndicales portant sur une trentaine de questions relatives à l'application de la convention collective et aux lois et règlements régissant les conditions de travail.

FORMATION SYNDICALE

Cette année, 491 membres ont assisté aux 23 sessions de formation qui figuraient au programme de l'Alliance. Cinq sessions pour le Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) ont eu lieu et 110 membres y ont participé.

Dans le contexte d'une école où la pédagogie est assujettie aux impératifs de

gestion au détriment de sa mission d'instruction, les sessions de formation sur les normes et modalités d'évaluation ont permis aux membres de se familiariser avec la façon de les rédiger ou de les modifier, tout en défendant et en faisant respecter notre autonomie professionnelle. Une autre formation portant sur la *Convention de gestion et de réussite éducative* (CGRE) et les documents qui y sont associés, notamment le plan de réussite et la convention de partenariat, a aussi été offerte, afin de présenter les impacts du mode de gestion par résultats sur le quotidien des enseignantes et enseignants.

Les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle (FP) ont bénéficié d'une formation sur la reconnaissance de modules à enseigner, processus essentiel qui leur permet d'obtenir une tâche plus complète, de répondre aux critères d'admissibilité pour être inscrits sur la liste de priorité leur donnant éventuellement accès à un poste régulier.

Grâce aux subventions annuelles de la CSST, l'Alliance a pu organiser, à l'intention de ses membres, des formations en santé et sécurité au travail. Deux thèmes concernant les relations de travail ont été abordés cette année, deux sujets qui sont malheureusement toujours d'actualité : *Civilité et gestion des différends* et *Harcèlement psychologique*.

SOUTENIR LES ÉQUIPES SYNDICALES

Comme ce sont les membres qui choisissent parmi eux une ou plusieurs personnes déléguées pour les représenter à l'APD, cette instance est le pivot démocratique de notre structure syndicale.

Cette année, admettons-le, le travail a été colossal, non seulement pour tous les profs élus qui ont siégé au CPEPE, au CEEREHDAA, au CLP et au CÉ, mais particulièrement pour les personnes déléguées, ces agents de mobilisation qui occupent un rôle primordial de rassembleurs. Dans le contexte des négociations, il est clair que ces dernières ont hérité de responsabilités accrues. En plus de devoir organiser des actions dans leur milieu et de solliciter la participation de leurs collègues, elles ont dû continuellement reléguer les informations concernant le suivi des négociations et encourager les membres de leur établissement à être présents aux nombreuses assemblées d'unité de négociation.

En 2015-2016, l'Alliance a tenu six réunions extraordinaires de l'APD, en plus des dix réunions ordinaires. L'affluence à ces réunions a été remarquable, de loin la meilleure participation depuis plus de 15 ans.

Les personnes déléguées, tant les nouvelles que celles d'expérience, ont été au rendez-vous, engagées activement dans leur milieu, présentes dans les instances et sur la place publique.

ÉDUCATION SYNDICALE

Afin de les soutenir dans leur établissement, trois sessions de formation ont été offertes aux personnes déléguées. Les sessions d'initiation au rôle de personne déléguée, niveaux 1 et 2, ont été très populaires. Outre l'organisation d'activités de formation et les visites d'établissements, la tenue d'Assemblées de personnes déléguées permet aussi de soutenir les équipes syndicales. Cette instance est un lieu d'information et de décision intermédiaire, mais aussi un lieu de débats et d'échanges qui favorise une vie syndicale démocratique saine et une prise de positions éclairées. L'année syndicale 2015-2016 a été particulièrement mouvementée. L'Alliance a tenu dix APD régulières et six APD extraordinaires, qui ont porté non seulement sur la négociation nationale, mais aussi sur le bulletin unique et la plateforme sociopolitique, en vue du Congrès de la FAE. L'affluence à nos instances, surtout aux APD, a été remarquable et c'est de loin la meilleure participation depuis plus de 15 ans. Les personnes déléguées, tant les nouvelles que celles d'expérience, ont été au rendez-vous, engagées activement dans leur milieu, présentes dans les instances et sur la place publique.

LIBÉRATION POUR ACTIVITÉS SYNDICALES

En plus de l'organisation d'actions de formation et d'éducation sous libération syndicale, la tenue de réunions de l'APD avec libération s'inscrit aussi dans le but de soutenir les équipes syndicales. L'Alliance a organisé en 2015-2016, cinq réunions avec libération, avec un taux de participation historique. Les neuf rencontres tenues en soirée ont aussi obtenu un taux de participation exceptionnel.

Compte tenu des nombreux dossiers que nous avons menés au cours de l'année, nous n'avons pas pu mener une consultation formelle auprès des équipes syndicales, comme prévu dans notre plan d'action triennal, en vue de colliger les besoins en ce qui concerne les différentes formes de soutien. Cela dit, par nos rencontres plus que régulières dans les milieux, dans les instances, dans les comités et lors des formations, nous avons pu échanger à de nombreuses reprises avec les membres, ce qui nous a quand même permis de tracer un portrait de leurs besoins. Ils pourront être pris en considération lors de la préparation du plan d'action triennal 2016-2019.



© Yves Parenteau

Les membres étaient présents lors des assemblées d'unité de négociation CSDM, exprimant leurs opinions et favorisant la discussion, afin de prendre position démocratiquement.

ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

La vitalité de notre organisation s'est manifestée par la grande présence des membres à nos instances. En effet, les quatre réunions de l'Assemblée d'unité de négociation (AUN) des membres travaillant à la CSDM ont rallié un grand nombre de personnes. Grâce à une solide équipe de présidences rigoureuses, les nombreux débats se sont tenus dans le respect des règles démocratiques. Les membres ont pu s'exprimer librement, faire part de leur opinion, et ce, pour en arriver à des positions majoritaires, voire

unanimes dans certains cas, même dans les moments les plus difficiles.

La solidarité de nos membres s'est par ailleurs concrétisée lors de diverses manifestations publiques, telle la grande manifestation du 30 septembre organisée par la FAE, qui a eu lieu lors de la première journée de grève dans le secteur public, et où des milliers de membres de l'Alliance sont descendus dans la rue, ainsi que lors de la manifestation organisée avec le Front commun, le 9 décembre.

Le prochain colloque, qui se tiendra les 30 et 31 mars 2017, sera une occasion de plus pour les membres de se retrouver, de partager de l'information, d'échanger sur des enjeux liés à leur profession et de consolider leur adhésion aux principes véhiculés par l'Alliance. C'est en ce sens que des travaux de réflexion ont été amorcés afin de tracer les grandes lignes de cet événement rassembleur.

ENCOURAGER LA RELÈVE

Si le taux de participation aux instances est un indicateur fiable de l'intérêt et de l'engagement des membres dans la poursuite des objectifs syndicaux, on peut aussi affirmer que le recrutement

de nouvelles personnes déléguées vient démontrer l'adhésion de ces membres aux valeurs syndicales. Il y a 5 ans, on comptait 60 écoles orphelines, c'est-à-dire sans personne déléguée. Or, en 2015-2016, grâce à un travail de recrutement soutenu, on ne compte que 19 établissements orphelins, sur un total de 194. C'est une avancée fort importante.

Par ailleurs, par les différentes formations et les contacts privilégiés, les membres du CA apportent un soutien particulier aux nouveaux délégués, en ce qui a trait à la vie syndicale et à l'animation des assemblées syndicales dans les établissements. Comme il est important qu'ils se sentent eux aussi impliqués dans leur syndicat, une nouvelle formation a été créée cette année pour les enseignantes et les enseignants suppléants occasionnels. Il y a été question de la dure réalité des suppléants, des services que l'Alliance peut leur offrir, de l'histoire du syndicalisme enseignant, etc. Bref, une formation pour leur souhaiter la bienvenue, pour qu'ils se sentent soutenus par l'Alliance et afin de les mobiliser pour l'avenir. Dans son prochain plan triennal, le CA de l'Alliance compte d'ailleurs attribuer une place particulière à la relève syndicale.

CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE

L'Alliance a sollicité et soutenu la participation de ses personnes déléguées recrutées à la première édition du camp d'éducation syndicale organisé par la FAE, qui avait pour thématique *De débats en combats*. Quarante-quatre membres de l'Alliance étaient présents. Ils ont pu s'approprier l'ABC du syndicalisme de combat et participer à une conférence plénière portant sur les enjeux socioéconomiques actuels. Ce camp syndical a donné le ton

Les membres de l'Alliance ont participé à la grande manifestation organisée avec le Front commun, le 9 décembre dernier.



© Didier Hellet

Saviez-vous que... ?

Il y a cinq ans, on comptait 60 écoles orphelines, c'est-à-dire sans personne déléguée. Or, en 2015-2016, grâce à un travail de recrutement soutenu de la part des membres du CA, on ne compte plus que 19 établissements orphelins, sur un total de 194. C'est une avancée fort importante.

à une grande année de mobilisation pour dénoncer les mesures d'austérité et défendre les services publics.

ÉTUDIANTS STAGIAIRES

Chaque année, des étudiants de stage 1 sont pris en charge par un enseignant associé dans les écoles secondaires. Cette année, 12 rencontres ont été effectuées pour sensibiliser ces étudiants aux enjeux syndicaux, aux instances locales et nationales et au syndicalisme enseignant. Ces rencontres sont chères au cœur des membres du CA et des personnes déléguées, puisqu'elles permettent de susciter l'intérêt de ces étudiants à l'égard de leur syndicat dès leur entrée en poste et favorisent une relève syndicale.

AUTRES ENJEUX

RELATIONS AVEC LA CSDM

L'année 2015-2016 s'est avérée une des années les plus difficiles en matière de communication avec la Commission scolaire de Montréal. Dans le contexte de la restructuration de la commission scolaire, la suppression de postes dans le service des relations de travail a en effet grandement affecté nos communications et nos échanges, entre autres parce que nous ne savons plus à qui nous adresser. Nous sommes contraints de communiquer la plupart du temps par courriels et les réponses tardent à venir. Si bien que les délais dans le traitement des différends sont extrêmement longs. L'attitude de la CSDM est inacceptable et fréquemment dénoncée. Par ailleurs, la commission scolaire se dirige de plus en plus vers la sous-traitance. Cette privatisation des services nous éloigne aussi davantage de nos vis-à-vis, ce qui ne vient pas améliorer une situation déjà intenable.

L'Alliance poursuit tout de même son offensive sur le règlement de griefs. À chacune des rencontres en CRT, c'est une dizaine de griefs que nous tentons de régler. Compte tenu du contexte de réorganisation, il faut vraiment redoubler d'ardeur et de persévérance pour arriver à des ententes. Il sera impératif de faire le point avec notre employeur pour trouver des façons plus constructives de travailler ensemble, car il est dans l'intérêt de

tous d'assurer un climat de travail plus sain, voire respectueux, surtout dans ce contexte de mesures d'austérité et de coupes répétées imposées par le gouvernement qui minent déjà grandement le moral du personnel de la CSDM.

En effet, ces circonstances où la CSDM met tout en place pour récupérer le moindre sou sont très néfastes sur la santé mentale et physique de nos membres. Malheureusement, la



© Yves Parenteau



© Yves Parenteau

Des membres de l'Intersyndicale-CSDM, accompagnées de Catherine Renaud, présidente de l'Alliance, et de Michel Mayrand, du SPPMEM, lors de la grande chaîne humaine autour de la CSDM, le 11 mai dernier.

commission scolaire met systématiquement en doute l'expertise du médecin des profs et force très souvent leur retour au travail dans des conditions inadéquates. La notion d'accommodement pour la CSDM est inexistante. Nous faisons en sorte que les multiples causes, qui seront entendues en cette fin d'année, permettront à nos membres de retrouver un peu de sérénité dans le traitement fait par leur employeur. À cet égard, la psychothérapie étant maintenant reconnue dans notre contrat d'assurance, les membres peuvent ainsi bénéficier du remboursement de certains frais de consultation.

Le projet de transformation organisationnelle, qui favorise la mise en place de pratiques d'optimisation et d'efficacité visant le retour de l'équilibre budgétaire de la CSDM, devra être surveillé de très près, puisqu'il remet en question nos modèles de service et qu'il attaque directement nos conditions de travail et notre autonomie professionnelle. Au bout du compte, la qualité et la quantité des services offerts aux élèves en souffrent et cela entraîne des effets négatifs sur leurs conditions d'apprentissage.

Certaines des actions ont été condamnées par des directions qui ont choisi, en toute autonomie de gestion, de remettre des mesures disciplinaires et des mesures administratives (coupes de salaire). De plus, la CSDM a aussi choisi de condamner ces mêmes actions, en déposant un grief patronal, portant sur *La bande des*

scribes. La CSDM est d'ailleurs la seule commission scolaire à avoir appliqué une coupe salariale aux enseignantes et enseignants ayant remis leurs notes de façon manuscrite, à la première ou à la deuxième étape de la présente année scolaire. Pour comble d'insulte, elle a refusé de procéder à l'annulation de ces coupes de salaire malgré la recommandation du CPNCF. À la suite de cette décision, l'Alliance a agi et déposé des griefs pour contester les mesures disciplinaires et les coupes de traitement. Une vaste opération de collectes d'information a été lancée afin d'obtenir toutes les données nécessaires à la défense des droits de chacune des enseignantes et chacun des enseignants qu'elle représente.



© Filibrocus

Par ailleurs, les membres ont massivement appliqué la consigne du respect des 32 heures de travail, moyen inscrit dans le plan d'action-mobilisation. Cette action, qui a grandement dérangé les

directions, ne permet toutefois pas à notre employeur de déposer une quelconque mesure disciplinaire, puisqu'elle est tout à fait conforme à notre convention collective et c'est en toute autonomie professionnelle que les enseignantes et enseignants l'ont appliquée. D'ailleurs, nous encourageons fortement les profs à continuer de respecter les 32 heures de travail.

COMITÉ DES STATUTS 2015-2016

L'an dernier, un avis de motion concernant la composition et le mode d'élection du Conseil d'administration avait été déposé. Le comité l'a analysé et a

rencontré le proposeur, puis a terminé son rapport en septembre 2015, pour le déposer à l'APD de décembre 2015. En février 2016, l'APD a décidé de recommander à l'Assemblée générale (AG) de juin 2016 un report à date fixe de cette motion, afin de tenir une consultation et de faire un travail plus approfondi sur le sujet l'an prochain. Puisque c'est l'AG qui a le pouvoir d'apporter des modifications aux statuts, une décision sur cette motion doit être prise lors de la réunion annuelle de l'année en cours.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CA

L'année 2015-2016 étant la dernière année du triennat, des élections se sont tenues. Le Comité d'élection a reçu, le 31 mars,



les demandes de mises en candidature de neuf membres. Pour la première fois, les votes se faisaient par voie électronique, et ce, du 4 au 11 mai. Le 12 mai a eu lieu le dévoilement des résultats. Un bilan du Comité d'élection sera présenté en APD à l'automne. Nous tenons à souligner le travail effectué, au cours des trois années, par les membres du Comité d'élection, soutenus par la conseillère et la secrétaire au Service des communications.

NOTRE PRÉSENCE EN FAE

L'Alliance joue un rôle de représentation à la FAE, notamment au sein du Conseil fédératif (CF) et du Conseil fédératif de négociation (CFN). Au cours de l'année,



19 jours ont été consacrés à des rencontres en CF et 16 en CFN, pour un total de 35 journées d'instances nationales, sans compter les 6 réunions en Conseil de négociation (CN).

Nous avons pu compter sur la disponibilité et l'implication, tout au long de la négociation nationale, des cinq membres représentant chacun des secteurs au sein de la délégation régulière du CFN. Les membres de la délégation de l'Alliance, forts de leur expérience et de la connaissance de leur milieu respectif, ont grandement contribué aux débats, au cours de ces nombreuses journées. La stabilité de la délégation au CFN a permis d'assurer le suivi des échanges et des décisions, du début à la fin des négociations, moments qui ont été intenses pour tous les membres.

En prévision du Congrès de juin 2016, le CF a abordé plusieurs sujets avec les représentants des écoles et des centres, comme la plateforme sociopolitique et la Commission itinérante.

Le CF a aussi travaillé sur de nombreux autres dossiers, tels que le projet de loi 42 (équité salariale), le projet de loi 58 (régime de retraite) et le projet de loi 86 (gouvernance scolaire), le bulletin unique, la sentence 8771, ainsi que d'autres sujets, dont notre autonomie professionnelle et les modifications souhaitées à la LIP. Il a aussi traité des dossiers portant sur le maintien de l'équité salariale, le programme d'histoire de 3^e et 4^e secondaires, la recherche ISVEQ¹, la réforme et les nouveaux programmes à l'éducation des adultes, la *RAI-Cap sur la prévention* (Réponse à l'intervention, pratiques préventives en matière de lecture et d'écriture) et la remise des deux bourses FAE.

Notre contribution locale à la FAE se traduit aussi par de multiples participations au sein de groupes de travail, de réseaux et de comités, dont ceux qui concernent la vie professionnelle, l'action sociopolitique, la condition des femmes, les élèves HDAA, la défense des LGBT, l'environnement, l'action-mobilisation, en plus des comités statutaires comme le Comité d'élection, le Comité des finances et le Comité des statuts de la FAE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RESSOURCES FINANCIÈRES

Même si l'Alliance est un organisme à but non lucratif, elle n'échappe pas aux exigences de la gestion efficace de ses ressources financières. Cette année, dans le contexte de négociations nationales, de plus grandes dépenses ont été engagées en ce qui a trait aux instances locales et nationales. En effet, la multiplication de ces dernières, notamment la tenue de plusieurs AUN-CSDM au Théâtre St-Denis, a eu un impact sur les finances. Par ailleurs, les multiples CFN et notre participation au Congrès FAE 2016 ont occasionné aussi des frais supplémentaires pour l'Alliance. Ainsi, notre organisation pourrait se trouver, pour l'exercice en cours, en situation de déficit budgétaire. Cependant, une gestion rigoureuse des dernières années a permis à l'Alliance d'épargner, permettant ainsi de résorber le déficit dans sa totalité. Les états financiers seront présentés cet automne en APD.

1. BOUTIN, Gérald et autres. *L'intégration scolaire, telle que vécue par les enseignantes et enseignants dans les écoles québécoises*, projet de recherche FAE-UQAM, décembre 2015.

PERSONNEL DE L'ALLIANCE

Tout au long de cette année bien mouvementée, nous avons pu compter sur le soutien constant exceptionnel et le professionnalisme du personnel de l'Alliance, dans la gestion du dossier des négociations notamment, mais aussi dans toutes les autres activités syndicales, de même que pour les multiples situations problématiques vécues par les membres et les différents milieux.

Dans son plan d'action triennal, le CA de l'Alliance avait inscrit l'assainissement des relations avec le personnel comme priorité. À la fin de ce triennat, nous croyons avoir réussi à mettre en place une approche constructive, où l'expertise de tous est reconnue et mise à contribution pour la réalisation des différents mandats. Nous avons favorisé le travail d'équipe, la collaboration, la reconnaissance de l'expertise et du travail de chacun, ce qui nous a permis de mieux travailler ensemble pour les membres et pour l'organisation.

CONCLUSION

L'année 2015-2016 a été une année particulièrement difficile pour le milieu de l'éducation. Alors que le gouvernement libéral affirme que l'éducation est une priorité, ce sont surtout les mesures d'austérité qui ont servi de toile de fond à la négociation nationale et qui ont entraîné de nombreuses compressions budgétaires au cours des dernières années, particulièrement à la CSDM, de qui on exige le retour à l'équilibre budgétaire.

On attend que notre nouveau ministre de l'Éducation, le troisième depuis le début de l'année et le cinquième en deux ans, constate et reconnaisse les immenses besoins des élèves qui fréquentent les différents milieux de la CSDM, en réinvestissant massivement en éducation. Nous, qui travaillons au quotidien auprès des élèves, jeunes et adultes, sommes les mieux placés pour prendre la réelle mesure des particularités des écoles montréalaises et des besoins criants qui y sont exprimés. C'est pourquoi nous réclameons une réflexion collective sur l'avenir

de l'école publique, notamment sur celui des écoles de la CSDM.

Cela dit, à l'occasion de nos différentes rencontres et lors des actions de mobilisation que nous avons menées au cours de ces dix derniers mois, nous avons su nous rallier, nous serrer les coudes, dénoncer les injustices, revendiquer nos droits et manifester ensemble afin de défendre la démocratie syndicale. Ce n'est qu'ainsi que nous arriverons à faire valoir notre profession, à améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves, à défendre l'école publique et à faire la promotion d'une société qui permet une plus grande égalité des chances.

Nos actions devront, ni plus ni moins, mener à une humanisation des orientations gouvernementales, actuellement centrées sur un retour à l'équilibre budgétaire au détriment des services publics et de ses citoyens. Nous devons continuer à exiger la protection des plus démunis de notre société. Il faut agir et réagir collectivement, mais surtout persévérer, puisqu'il s'agit d'un combat de longue haleine.

ENSEMBLE, NOUS SERONS TOUJOURS DEBOUT !

De gauche à droite :
Martin Bibeau (2^e vice-président),
Elaine Bertrand (3^e vice-présidente),
Catherine Renaud (présidente),
Roxanne Messier (4^e vice-présidente),
Frédérique Lecourt (5^e vice-présidente),
Josée Tétreault (secrétaire-trésorière)
et **Pascale Besner** (1^{re} vice-présidente).



Avec la précieuse collaboration de **Line Lamontagne** et de **Nathalie Tremblay** qui ont agi à titre de personnes-ressources auprès du CA pour pallier le congé à traitement différé d'un membre de notre équipe et pour appuyer les membres du CA dans les tâches en surplus qu'ont entraînées la négociation et la mobilisation.

